

BILAN ET PERSPECTIVES 2010-2011, en bref...

1. Du collectif d'acteurs à l'acteur collectif : une société civile qui s'autorise et s'organise pour négocier l'intérêt général.

Dans le monde d'aujourd'hui, les interdépendances se sont multipliées. Depuis 1998, les Pactes Locaux veulent promouvoir une approche du territoire comme système de relations ouvert, à même de renouveler les formes de la démocratie et d'apporter des réponses à des problèmes clés d'aujourd'hui. C'est une voie d'avenir dont bien des réalisations concrètes témoignent. Mais leur potentiel reste sous-utilisé par manque d'intérêt aux conditions de leur réussite et de leur transposition. Ainsi, au lieu de les encourager dans leur construction et leur pérennisation, ces expériences sont maintenues à la marge. Les grands trains de mesures administrés se répètent malgré leur inadéquation aux réalités, prolongeant les dégâts d'un développement économique prédateur pensé « hors sol » qui épuise les ressources naturelles et humaines de la planète.

Persuadés que l'organisation des solidarités est **un passage obligé pour changer de cap**, ils décident en juillet 2007 d'engager une démarche de capitalisation pour amplifier les acquis de réalisations territoriales – probantes et consolidées –. Ils partent délibérément de l'expérience de « ceux qui font ». C'est le socle pour conduire une analyse comparative, illustrer, débattre et proposer. Car une véritable expertise d'usage s'est accumulée dans différents territoires et divers contextes, en France, en Europe et au-delà. Leur intention, par cet investissement volontaire, est de peser sur le cours des choses et d'accompagner **la transition des collectifs d'acteurs... vers l'acteur collectif**.

Le « voyage apprenant » : un outil pour apprendre les uns des autres, à de nouvelles échelles.

La 4^{ème} rencontre internationale de Globalisation de la solidarité du RIPESS¹ doit se tenir en Europe en 2009, accueillie par l'INEES². C'est une opportunité pour les Pactes Locaux. Membres du Comité de pilotage de préparation, ils se proposent comme « chef de file » d'un Atelier (n°7): « participation démocratique et ancrage territorial ». Il est délibérément transversal pour compléter l'approche thématique/filière qui prédomine dans le format de cet événement. L'appui de la FPH à ce processus de capitalisation a eu un rôle déterminant. Il en a garanti la continuité sur les deux années de son déroulement.

Entre 2007 et 2009, cinq rencontres régionales itinérantes sont réalisées sur une thématique à chaque fois différente : 4 en France, 1 au Luxembourg. Chaque étape part d'une question concrète du quotidien et des réponses apportées sur place, ou à imaginer.

⋈ Etape Régionale 1 : Le projet collectif, déclinaison en Poitou-Chartentes du thème Participation démocratique et ancrage territorial pour le travail et l'emploi, France Joubert, Poitiers, 13 et 14 décembre 2007

¹ Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire.

² Institut Européen pour l'Economie Solidaire, Luxembourg.

- Etape Régionale 2 : Le tourisme responsable, laboratoire d'une économie territoriale plus solidaire, coopérative et culturelle, Alain Laurent et Jean-Claude Mairal, Auvergne, Clermont- Ferrand, Lempdes, 27 et 28 Mai 2008
- Etape Régionale 3 : Le modèle luxembourgeois : « Objectif Plein Emploi » un réseau de développement local et d'économie solidaire, Ben Goerens, Luxembourg, 18 et 19 juin 2008
- Etape Régionale 4 : Comment les habitants s'organisent-ils collectivement pour initier de nouvelles pratiques socio-économiques répondant à leurs besoins et contribuant au mieux vivre ensemble ?, membres du Collectif EQUITESS, Île-de-France, Fontenay- sous-bois, 18 et 19 novembre 2008
- Etape Régionale 5 : Métropolisation et territoires adjacents – solidarité et économies associées, Bruno Deffontaines et Mireille Charonnat, Nord-Pas-De-Calais, Saint-Omer, 09 et 10 janvier 2009.

Un cahier des charges de préparation d'une étape régionale est formalisé, prévoit les conditions d'un appui à la préparation et donne lieu à un accord mutuel, y compris financier, entre les accueillants et leurs invités.

La grille de lecture des situations présentées est la même : Quelle économie l'action a-t-elle ou peut-elle générer ? Comment l'action a-t-elle augmenté la prise de pouvoir et la responsabilité dans les solutions mises en œuvre ? Quelles articulations l'action a-t-elle utilisées ou produites pour réussir des percées ? Qu'est ce qui a permis à certaines dynamiques d'obtenir une pérennité et d'engendrer sur un territoire des modes de faire durables ? Quelles leçons pour les multiplier à l'avenir?

Ces rencontres, conviviales et sérieuses, installent un espace de débat public entre personnes et structures organisatrices de l'étape et leurs invités de la plateforme de travail européenne. Elles alternent avec des réunions « hors sol » de mise en commun pour tirer des enseignements de portée générale et élargir le cercle à de nouveaux partenaires. C'est ainsi que le calendrier a été progressivement complété.

L'interprétariat est assuré pour les participants non francophones. La plupart du temps, c'est Judith Hitchman qui le fait ainsi que la traduction des principaux documents de communication. Parfois accompagnée par des participants vers l'allemand par exemple.

Les séquences, étalées sur deux jours, sont identiques : illustrer – (puis/pour) – débattre – (en vue de) proposer. Ce dispositif permet ainsi de disposer des informations nécessaires pour tirer les enseignements des démarches collectives présentées, puis de les mettre dans la perspective de stratégies de changement possibles, depuis le local et le territorial jusqu'au national, l'europpéen et l'international. Il prévoit également un réinvestissement des résultats aux accueillants, une fois le Forum Lux'09 tenu. Ce format est, à la fois simple mais exigeant, il est reproductible et permet d'envisager l'organisation des connaissances au service de l'action. C'est un dispositif pour mener, collectivement, une politique de la preuve.

Plus de 200 personnes ont participé à tout ou partie du parcours. Elles ont présenté les activités et réalisations de 30 structures, entités ou organismes associatifs, institutionnels ou privés ; et donné lieu à une quinzaine de contributions.

Tous les éléments de contenus – prises de notes, retour d'image en séance, recherches internet et capitalisation de l'ensemble de la documentation – ont été agrégés, mis en forme, classés puis résumés étapes par étapes puis dans une perspective générale. Ce volet méthodologique, indispensable pour tirer des enseignements généralisables, a permis de passer du débat et des exposés factuels à des orientations, parfois des réponses, progressivement émancipées de leurs contextes au fur et à mesure des synthèses.

2. « L'expérience forme et prend forme » ... et elle entretient le mouvement.

Des orientations de fond sont dégagées pour continuer dans les années à venir³.

Pour décloisonner et amplifier le potentiel d'une économie territoriale solidaire, « il faut remettre l'économie dans le bon sens, à partir des acteurs de terrain et de la réalité concrète, des besoins, des aspirations et des ressources humaines d'inventivité ; il faut déclarer que c'est une économie de la coresponsabilité ».

³ Abstract de la synthèse « le 7 pages », préparée par Alain Laurent.

Principes pour mettre l'économie dans le bon sens :

- Un socle de valeurs qui place l'humain et la société au cœur du projet ;
- Le pari (sans risques) de l'intelligence collective ;
- Une approche globale pour relier, inclure et valoriser la diversité ;
- Donner vie au principe de subsidiarité active ;
- Voir large et loin et agir ici et maintenant ;
- Mener une politique de la preuve ;
- Accompagner l'ensemble d'une politique de communication, de vulgarisation, de pédagogie sur le long terme pour que les curseurs évoluent.

Des conditions, à réunir ou à créer, sont indispensables pour y parvenir :

- Des réseaux efficaces en développant des portefeuilles d'alliances ;
- Une nouvelle richesse sociale à travers des connaissances et des valeurs partagées ;
- Une science des interfaces et des statuts pour penser les complémentarités ;
- Des moyens pour une animation et une capacitation pérennes et changer la nature des relations partenariales ;
- Une culture de l'évaluation qui rétablisse l'équilibre entre le qualitatif / immatériel et le quantitatif / matériel.

Les résultats permettent d'être au rendez-vous d'un certain nombre de grands débats sociaux et d'y introduire le produit de l'expertise d'usage mobilisée par la démarche de capitalisation.

- février 2008 : introduction d'une avancée concrète : le Centre européen de ressources des groupements d'employeurs (CERGE) dans le cadre de la politique de flexicurité. France Joubert en est le président. C'est une organisation horizontale de centres européens de ressources et de projets. Il poursuit actuellement son implantation car les groupements d'employeurs sont une réponse concrète à la crise dans l'économie réelle : celle des territoires de vie où elle est ancrée.
- Fin 2008 : publication début 2009 du « Document d'Orientation Stratégique : Définition de la stratégie française d'aide publique au développement : Tourisme responsable et territoires », sous l'égide du MAEE. Alain Laurent a été missionné pour l'animation d'un groupe de travail et l'écriture de ce document cadre. Il l'a par ailleurs documenté le sujet en coordonnant la production d'un ouvrage collectif réunissant l'expérience de praticiens, de collectivités locales et d'institutions du Nord et du Sud (paru à Chronique sociale, en mars 2009).
- 2009 : contributions originales et documentées utilisant les résultats des étapes régionales dans le contexte des réflexions en cours sur le renouvellement du projet européen :
 - o Février 2009, Livre vert de la Commission européenne sur la cohésion territoriale en Europe pour « *faire de la diversité territoriale un atout* ». Contribution collective des Pactes Locaux, initiée par Bruno Racine et coproduite avec Martine Theveniaut.
 - o Mai 2009, Élections au Parlement européen (mai 2009). Contribution collective des Pactes Locaux sur le blog Challenge for Europe : « la cohésion territoriale, un projet politique pour l'Europe élargie ».
 - o Printemps 2009, Livre blanc du Comité des Régions européennes Contribution collective des Pactes Locaux avec l'APFP⁴.

Les résultats ouvrent également sur la re-mise en mouvement d'une boucle d'apprentissage.

Se mettre en route pour capitaliser l'expérience produit l'événement – l'imprévu et la convergence... – comme on va le voir ci-dessous.

L'accueil d'une délégation internationale dans l'Aude, les jours précédents le Forum Lux'09 débouche sur le sentiment de s'être compris entre accueillants locaux et Québécois, Malais, Burkinabé et

⁴ Association de Promotion et de Fédération des Pays.

Philippin⁵. Cinq jours d'un programme de découverte et de dialogue font dire à Ben Quiñones que « il a compris le langage, la terminologie de l'approche territoriale. En Asie, on parlerait d'approche intégrée. La Banque mondiale exporte un concept / projet. Aucun sens historique, c'est technologie et monnaie ! Les populations ne sont pas concernées. Or, c'est l'inspiration qui circule. Ensuite, il faut rassembler ces histoires apprenantes, montrer au monde que c'est une alternative ».

À partir de ce qu'il a observé, Ben Quiñones propose de distinguer deux niveaux :

- « Un premier niveau « à la base » est celui de l'enracinement des projets locaux, concrets ; des catalyseurs, des porte-parole comme le BASE Sud Audois; ou le portage par un élu comme Eric Andrieu, maire audois et conseiller régional du Languedoc-Roussillon. Il traduit la culture des lieux dans le concept « Pays cathare » et obtient peu à peu un consensus autour d'objectifs de développement local qui font sens, contribuant à enrayer la dévitalisation de ces territoires ruraux.
- Un deuxième niveau « intermédiaire » est celui des études de cas pour obtenir un effet de collection et discuter au sein d'un groupe de réflexion non académique, car il faut comprendre ce qu'on a appris pour porter des propositions ».

Les conclusions de l'Atelier 7 dégagent des convergences entre participants de tous niveaux de responsabilité.

L'Atelier 7 compte 80 inscrits et 40 présents d'Europe, Burkina Faso, Chili, Côte d'Ivoire, Géorgie, Inde, Madagascar, Malaisie, Mali, Québec, Philippines, Sénégal. Il est introduit par une synthèse bilingue de la démarche – « Le 7 pages » – augmentée de 20 fiches d'exemples produites par les intervenants et invités contributeurs internationaux ; le cercle s'est élargi de 21 personnes présentes intéressées par les suites. Les trois séquences sur trois jours ont illustré et débattu « vu des Nords » ; puis « vu des Suds » pour proposer le 3ème jour à partir de « regards croisés ».

Faire plate-forme (objectif des Pactes Locaux), c'est aussi faire sens, intérêt commun et réseau pour chacun. « La notion d'ancrage territorial est centrale. Elle permet la transversalité (environnement, social, culture, finance, gouvernance etc.) et l'implication de toutes les composantes de la population, surtout les exclus. La démarche apprenante Pactes Locaux est un outil approprié, à améliorer. Elle contribue à la co construction d'une vision partagée sur le territoire et à propos du territoire. Le renforcement des capacités et la formation sont indispensables : élus, personnel des communes, administration en général. La participation est la règle et doit être facilitée : aller vers les plus exclus, les plus en besoin. L'écoute, le dialogue, l'existence de facilitateurs, de raconteurs d'histoire, animateurs de la vie locale sont importants. Par des outils efficaces comme l'arbre à palabres, démocratie représentative et démocrate active se relie. Le réseautage et l'échange d'expériences Nord-Sud est important. Il faut rééquilibrer les échanges d'expériences et les savoirs. Le passage par la régulation, les politiques, est incontournable pour articuler le local, le régional, le national, le continentale et le mondial ».

Lux'09 a donc fonctionné comme un tremplin et pour s'exprimer et pour élargir la base de consensus à une nouvelle échelle. Les conclusions de l'Atelier 7 sont portées en plénière par Ben Quiñones (Philippines), référent de la 5^{ème} rencontre internationale du RIPESS en 2013. Il annonce qu'il fera de « l'ancrage territorial » un pilier de la rencontre de Manille en 2013 et des Pactes Locaux, un partenaire privilégié pour cette préparation.

Premiers pas pour porter le consensus de « L'Atelier7 » ou « W7TF » (Workshop 7 Task Force) : Tokyo, novembre 2009.

En juin 2009, un comité de pilotage international provisoire est formé afin de mettre le processus sur les rails. Un document de travail valide pour les grandes lignes d'un projet. Il repose sur l'analyse

⁵ Yvon Poirier et Jacques Fiset (Québec), Denison Jayasooria (Malaisie) et Ben Quiñones (Philippines), Président de CSRSME Asia (Coalition of Socially Responsible SMEs- Coalition de PME socialement responsables).

suivante : « Quand le focus est placé sur la filière (commerce équitable, monnaie sociale, finances sociales, consommation éthique, souveraineté alimentaire, etc) les contraintes de territoire sont un paramètre parmi d'autres. Un avantage de l'approche territoriale est de fournir une vision réaliste du niveau de développement de l'économie solidaire dans les localités, les pays et les continents ; d'examiner de manière plus rigoureuse ses différentes dimensions et facettes à leur stade actuel de développement ; de renforcer, stimuler l'économie solidaire comme une économie alternative dans une localité donnée. Plus important encore, l'ancrage territorial aiguise l'accent sur le rôle de la gouvernance dans sa promotion comme alternative économique, dans le cadre du processus de globalisation ». L'engagement des Pactes Locaux dans la préparation de 2013 est prévu comme celui de cheville ouvrière, avec l'objectif de « mener une démarche active de recherche de partenariat d'acteurs de terrain, d'appuis financiers et institutionnels, pour donner une plus grande ampleur aux étapes continentales de préparation de la rencontre en Asie »⁶.

En juillet 2009 un Forum internet est proposé sur le site l'ALOE⁷ à l'initiative de Asian Alliance for Solidarity Economy, principal partenaire de la 5e rencontre internationale de Globalisation de la Solidarité, en Asie en 2013, et des Pactes Locaux qui acceptent la responsabilité de mettre en œuvre le consensus de l'Atelier 7. Les travaux de ce forum préparent une prochaine rencontre, prévue dans le cadre du Forum asiatique de l'économie solidaire, du 7 au 9 novembre 2009 à Tokyo. L'appel à contributions est introduit par les acquis des deux années précédentes : « Dans ce Forum, nous partons de l'hypothèse que nous sommes tous, à des degrés divers, acteurs et praticiens d'une nouvelle économie dans un contexte territorial singulier, mais vivant et partageant des défis et des valeurs communes. Penser local est devenu une condition majeure de l'organisation de la solidarité. Comme cette façon de penser n'est pas usuelle, il faut mener une politique de la preuve : illustrer, discuter, comparer les façons de faire pour déboucher sur des propositions, à partir d'un diagnostic. C'est nécessaire pour convaincre que l'économie solidaire a la capacité de devenir une alternative durable et responsable dans le cadre du processus de mondialisation. C'est nécessaire aussi... pour engager ensemble des stratégies de changement ».

Le Forum s'est déroulé en trois langues : anglais, espagnol et français, avec la participation d'environ 150 personnes et 30 contributions illustratives et théoriques. Elles sont la base d'une synthèse qui a été le support de l'intervention d'Yvon Poirier et Martine Theveniaut lors de la plénière d'ouverture du Forum asiatique de l'économie solidaire. Denison Jayasooria qui s'est proposé pour organiser une rencontre intermédiaire du Forum asiatique avant Manille, en 2011 à Kuala Lumpur, écrit dans le bilan de la rencontre de Tokyo que « la dimension pratique à travers le partage d'expériences et d'études de cas est la contribution la plus importante de la réunion de Tokyo. À long terme, nous devons élaborer un cadre pour la documentation, l'analyse et les leçons apprises. L'Alliance asiatique s'écarte de l'approche qui consiste à organiser des rencontres tous les deux ans pour s'orienter plutôt vers un projet régional qui se concentre sur le développement d'un processus de voyage apprenant au niveau de la communauté locale, ou d'un district local, ou d'une zone géographique, en intégrant la gouvernance locale et la démocratie, l'empowerment des citoyens locaux, le développement local. Il s'agit d'une approche globale, plutôt que fragmentaire ». La co-opération avec les Pactes Locaux sur ce point est inscrite dans les suites.

Oui, l'expérience est singulière et trouve des formes organisationnelles propres à chaque contexte, mais son processus d'acquisition est de portée universelle. Elle requiert de la méthode, car la façon de faire importe autant que la finalité elle-même, puisqu'elle la transporte tout au long de la réalisation. Elle multiplie les ressources par une confiance augmentée. En partager la découverte ouvre la voie méthodologique de l'apprentissage comme une ligne de conduite politique : produire de la visibilité, s'organiser et se mettre en mouvement collectif autour ces objectifs. Finalement, c'est la préfiguration d'une forme de travail collectif pour la société actuelle et future.

⁶ Fiche-projet du 22 juin 2009 validée par les Pactes Locaux et l'Asian Alliance for Solidarity.

⁷ Alliance pour une économie responsable plurielle et solidaire, qui a une grande expérience des échanges interculturels à distance.

3. La Journée Porte Voix à Poitiers le 1^{er} déc. 2009, réinvestit les résultats.

« Une société civile qui pense, s'organise et produit ensemble » présente son bilan et invite au débat.

La démarche s'achève le 1^{er} décembre 2009, là où elle a commencé son itinéraire deux ans plus tôt, en Région Poitou-Charentes. Inscrite dans une dimension européenne et internationale par la place qu'elle a occupée dans le cadre du Forum'09, son audience s'est élargie. Des représentants d'institutions nationales et européennes, théoriciens, responsables sociaux et politiques et communicateurs ont répondu à leur invitation. Le fil conducteur du débat est le suivant : « Faire pacte c'est tout à la fois renouveler le contrat social d'après-guerre et renégocier avec les pouvoirs publics en fonction de nos engagements. Nous sommes héritiers pour une part, mais aussi inventeurs et promoteurs de nouvelles formes d'organisations des solidarités dans les territoires. Celles-ci ont fait leurs preuves et apportent déjà des réponses à la crise, dans l'économie réelle ». Le bilan est présenté par Alain Laurent pour l'Atelier 7 et par Eric Lavillunière, chargée de direction à l'INEES pour l'organisation européenne de l'évènement. Ensuite, les intervenants expriment, en fonction de leurs propres logiques d'action, quelles sont les conditions auxquelles l'organisation des solidarités territoriales contribue à leurs missions et quelle place serait celle de la société civile.

Des responsables d'institutions s'expriment. / Questions soulevées

François Macaire, conseiller régional, vice-président en charge des affaires économiques, situe clairement sa mission dans le contexte de la finitude des ressources et fonde l'avenir sur le « **potentiel d'une économie territoriale ouverte. Les solidarités territoriales redeviennent pertinentes** articulées avec une capacité technologique de compétitivité exportable. Il faut s'organiser pour s'affranchir des grands groupes capitalistes. La Région a un rôle à jouer. Le dialogue social territorial, c'est le contrat avec tous les acteurs. Il est indispensable ».

Quel modèle de compétitivité dans la durée ?

Comment fonder le contrat de confiance avec les acteurs du territoire ?

Comment n'oublier personne, pour que chacun apporte

sa contribution au développement territorial?

M. Bourg Broc représente le Comité des Régions Européennes. Il est aussi le président de l'association des villes moyennes en France et élu local. Il affirme que pour « aller au-delà de l'étape de la réunification de l'Europe et du grand marché, il faut aller vers une union des peuples. Sans la perspective d'une tâche collective, un peuple périt », dit-il en citant un des pères de l'Europe. « Dans un nouveau deal écologique, démographique et démocratique, vers de nouvelles solidarités, nous vivons **le paradoxe d'une globalisation inévitable et d'un local qui reprend de l'importance** ». Le nouveau traité de Lisbonne est une opportunité car **la cohésion territoriale est l'un des objectifs** du projet européen. Les travaux du groupe de réflexion du Comité des régions sur l'avenir de l'UE sont appuyés par la Commission « Barroso II ». À cela s'ajoute l'engagement personnel du président Van den Brande pour une gouvernance territoriale multiniveaux qui ait des effets positifs sur la vie quotidienne des citoyens de l'Europe. « **Le multiniveaux est avant tout une méthode : le partenariat, des plans d'action concertés, la contractualisation** », dit-il.

Oui, mais comment abandonner le carcan pyramidal pour concrétiser l'Europe des citoyens ? Comment coordonner les niveaux de pouvoir, quand sur le multiniveaux, la France et l'Europe sont aux antipodes ?

Jean-Louis Walter représente la section Travail du Conseil économique, social et environnemental. Il est l'auteur d'un avis, voté par le CESE, sur le dialogue social territorial de juillet 2009. En matière d'action publique, il déplore **l'absence d'évaluation d'un dispositif à l'autre**. « La négociation et le territoire reste une question tabou ». **La société civile est en grand débat au CESE**. « Oui, trop d'instances de débat tuent le débat, mais dès que la question se pose desquelles supprimer, le dialogue se referme. Qui représente qui ? Les employeurs de l'économie sociale, les TPE, les PME sont une réalité, mais sont très peu représentés et pourtant, ils auraient beaucoup à dire ».

Comment espérer améliorer une situation si l'on n'évalue pas les résultats obtenus par les précédents dispositifs ?

Comment le « dialogue social » peut-il être efficace s'il n'invite pas les acteurs qui représentent la réalité ?

Comment les acteurs qui représentent la réalité peuvent-ils devenir acteur collectif, car sans acteur collectif constitué pour la promouvoir, aucune norme de droit commun ne peut pas fonctionner ?

Pierre Calame dirige la Fondation pour le progrès de l'homme. Il est aussi théoricien et auteur d'un « Essai sur l'oeconomie », paru en 2009 aux Editions CLM. Il rappelle que le projet européen d'une subsidiarité active, en 2001, a été torpillé par l'Allemagne et la France. « Dans la réforme territoriale actuelle, le comité Balladur reconduit les mêmes errements que Gaston Deferre. On reste avec **une approche féodale du pouvoir, à droite comme à gauche** : celle des blocs de compétences. Envers et contre la réalité, car aucun problème ne peut être résolu à une seule échelle ».

L'économie s'est affranchie des sciences sociales. Elle échappe à la démocratie. « Il faut **différencier dans la légitimité la conscience d'être bien gouverné et la légalité**. De ce point de vue, nos pouvoirs économiques ne sont pas légitimes ». Il faut construire ou reconstruire des règles de droit internationales, pour réguler les questions et les pratiques des acteurs de dimension internationale. Comment réussir des ruptures dans les systèmes de pensée ? Il faut de 15 à 20 ans pour que les évidences s'imposent ; et une théorie de même force, en face d'une doctrine dominante.

L'art d'inventer des agencements institutionnels est une question éternelle, mais elle se renouvelle avec les cultures, les époques et les techniques à disposition. Les principes toutefois sont communs et répondent à la question de leur adéquation à la réalité. Il existe 4 catégories de biens et de services. Chacune requiert un mode de gouvernance spécifique. L'économie de la connaissance doit gérer des biens matériels, naturels, humains et immatériels. Or, nous sommes dans l'ignorance de ce que nous consommons. Et la finance détruit les relations : il faut **revenir à la traçabilité des relations pour restaurer la confiance** (que la titrisation a fait perdre avec la possibilité de se retirer à tout moment d'une transaction). La monnaie (type euro) empêche de mesurer le métabolisme d'une économie locale. Les collectivités territoriales sont ainsi réduites à un pouvoir symbolique.

Quelles sont les connaissances nécessaires pour renouveler la compréhension des systèmes de relations territoriaux (vus de l'intérieur et vus dans leurs interrelations avec les territoires voisins, adjacents ou englobants, et avec la biosphère) : mesure des flux, des ressources et de leur régime de gouvernance ; connaissance de ce que l'on partage (valeurs, objectifs, règles pour agir ensemble) ; connaissance des méthodes pour agir ensemble ?

Quelles interfaces et quelles alliances trouver entre la théorie qui produit des visions, des perspectives, des scénarii d'une part et la pratique qui invente les matrices du faisable pour outiller la transformation des systèmes d'autre part ? Entre les deux, les écarts demeurent considérables. Comment évaluer ce qu'on ne connaît pas ?

Vers des propositions, à partir des résultats et des débats.

1. De l'innovation organisationnelle au droit commun : le bât blesse au moment d'instituer.

Prenons l'exemple du dialogue social territorial :

Il a éclo en Région Poitou-Charentes et parcouru une boucle d'innovation complète, entre 1985, les premiers groupements d'employeurs, à plus de 300 aujourd'hui. Des politiques publiques régionales et même nationales s'en sont inspirées pour des accords sociaux. Des outils de promotion ont vu se multiplier les centres de ressources inspirés de Poitiers en France. En 2008, une nouvelle boucle est engagée avec la création d'un centre européen. En Allemagne notamment, aucune loi ne prévoyait l'équivalent du groupement d'employeurs. Il est adopté par les représentants des PME et applicable depuis 2009. Car le dispositif est gagnant gagnant et il est efficace dans la crise actuelle.

Le concept de dialogue social territorial émerge au CESE régional de Poitiers en 2007, avant de devenir l'objet d'un avis national du CESE, rédigé par Jean-Louis Walter qui participe à la rencontre de ce premier décembre. Le travail d'inventaire qu'il a conduit décrit les conditions de réussite⁸. Le DST, c'est partir des réalités et installer les relations nécessaires à des réponses adaptées à des questions socioéconomiques inédites, réputées « atypiques », en mettant les différents acteurs concernés autour de la table. À eux tous, ils améliorent leur connaissance respective du territoire et la partagent. Cette situation révèle un constat de carence : « **Une territorialisation sans dialogue social préalable provoque des dysfonctionnements** ». Tout autant que le principe économique classique, car « il est inopportun et inefficace de continuer à distinguer, voire d'opposer, questions économiques et questions sociales » à cette échelle territoriale de petite maille, écrit le rapporteur. **Sur la base d'un tel constat, l'atypique sortirait-il enfin de son statut d'indéinition pour fabriquer de la norme ? Hélas pas encore.** Jusqu'à aujourd'hui, et malgré des politiques européennes favorables, la décentralisation, la réforme de l'Etat territorial, rien n'a réussi à « infléchir la situation de façon directe et importante ». « **Le dialogue social territorial reste dans le supplétif** ».

Comment sortir par le haut de cette situation institutionnelle qui bloque des avancées possibles, preuves à l'appui ? Le plus novateur du rapport se trouve dans une des conclusions qui pose **la question clé des interrelations nécessaires à la réussite** : « L'élaboration d'un projet territorial obéit à une démarche construite dans le temps et entre les acteurs. L'analyse de ces processus témoigne de l'intérêt de prendre en compte les quatre étapes principales que sont l'émergence du projet, la mobilisation des acteurs, l'identification d'une structure ou la définition des règles de fonctionnement et le dialogue social à proprement parler, pouvant inclure la négociation. La proposition la plus neuve du rapport consiste à « **encourager un processus méthodologique pour mieux appréhender les freins et les leviers tout au long de la construction du projet (ainsi que) les facteurs favorisant sa réussite** ».

PREMIÈRE PROPOSITION :

Emprunter la voie méthodologique est une perspective concrète et positive pour remplacer des principes de décision obsolètes qui entretiennent des situations défensives et autobloquantes. Explorons-la !

C'est l'une des conclusions majeures des travaux réalisés par les Pactes Locaux : Mieux vaut « partir des acteurs de terrain et de la réalité concrète, des besoins, des aspirations et des ressources humaines d'inventivité plutôt que de partir des institutions, des logiques de pouvoir et des visions fragmentées et orientées » pour...remette l'économie dans le bon sens et à sa juste place.

⁸ Intérimaires, salariés en arrêt maladie, demandeurs d'emploi, salariés en chômage partiel, insertion des jeunes, accès à l'emploi de populations fragilisées ; solutions innovantes entre entreprises donneuses d'ordre et entreprises sous-traitantes, autant d'exemples qui témoignent de son intérêt pour résoudre des situations difficiles relevant du champ classique du travail et de l'emploi, mais non traitées ou insuffisamment prises en charge. Des thèmes, récurrents suscitent un besoin de dialogue social territorial : GPEC et sécurisation des parcours professionnels, formation professionnelle, emploi, restructurations, mutations et mobilités, aménagement du territoire et transports, conciliation des temps, santé au travail, égalité professionnelle, lutte contre les discriminations, ou encore appui au dialogue social, en particulier dans les TPE/PME, en favorisant la création de crèches interentreprises, de chèques restaurant, d'activités sociales et culturelles, voire de CHSCT interentreprises, etc...

2. Avec la décentralisation, la société civile est encore peu identifiée.

C'est un autre des constats percutants du rapport du CESE. Un premier travail a été entrepris pour y installer une gouvernance à cinq, loin de répondre à toutes les questions de fond. **Le débat est ouvert et très vif dans cette période où les mandats des représentants actuels sont prorogés d'un an, le temps de peaufiner la réforme générale du CESE.** Elle prévoit l'autosaisine, mais elle peine à définir les conditions d'une participation citoyenne qui ne se prive d'aucune des composantes et forces vives de la société. La poursuite du bien commun n'est pas l'apanage des autorités publiques. Aujourd'hui, le terme de « société civile » désigne de nouveaux acteurs sociaux qui partagent l'intention et la responsabilité de ce bien commun. Ils sont issus de tous les collèges socioprofessionnels, milieux et de multiples sensibilités politiques ou confessionnelles, à tous les niveaux de responsabilité. Ces acteurs de la société civile sont, bien souvent, au service de la cohésion territoriale, du fait de leur attachement aux lieux où ils vivent, qu'ils en soient natifs ou adoptifs. Ils agissent souvent dans une approche territoriale de proximité, reliée à une perspective de transformation sociale, à des distances qui vont du proche au très lointain, sur les thématiques les plus variées. Le « Grenelle de l'environnement » a montré son expertise d'usage et sa capacité à relier l'innovation locale avec la réflexion générale et le plaidoyer. Organisés sous forme d'associations, de plates-formes d'action composites ou de réseaux multifonctionnels, ce sont des promoteurs actifs et résolus d'une société de la connaissance.

DEUXIÈME PROPOSITION :

Inventons la représentativité des nouveaux acteurs sociaux collectifs pour ne pas se priver de leur contribution dans les réponses aux problèmes qui les concernent et prendre ses responsabilités.

3. Comment devenir co-acteur du système ?

À l'échelle des territoires de vie, rendre les évolutions intelligibles, encourager la participation des habitants, c'est possible. Prendre le temps du dialogue, donner suite aux propositions citoyennes, c'est le premier pas pour l'exercice politique de mandats décisionnels clairs et vérifiables. « Les Pays », les « Agendas 21 » locaux et autres territoires de projet témoignent, dans toute l'Europe, de l'efficacité de partenariats ouverts à toutes les composantes d'un territoire sans exclusive. Ces dispositifs encouragent l'initiative, l'ouverture d'esprit. Ils améliorent la qualité des politiques. Encadrées par les mêmes principes directeurs, ces politiques sont mieux appropriées à la singularité des contextes. L'application dynamique du principe de subsidiarité active génère une gouvernance territoriale plus légitime et mieux acceptée. Sa valeur ajoutée se vérifie par des résultats que chacun peut constater - services améliorés, nouvelles activités, emplois - et par des relations sociales améliorées - qualité des consensus, réseaux sociaux, responsabilisation, créativité.

La taille modeste de la plateforme de travail européenne des Pactes Locaux la plateforme a favorisé son pouvoir de convocation, ainsi que l'appui constant de la FPH. Elle a expérimenté des processus de convergence en se rendant utile et parce qu'elle faisait sens pour chacun. Comme pour les nouveaux acteurs sociaux collectifs, ses caractéristiques sont la qualité de la participation de ses membres, la continuité de l'animation du groupe, le partage de références, une rigueur et un professionnalisme. Elle n'a pas vocation à devenir une structure, mais plutôt à construire des conditions de rapprochements sur un socle de valeurs à traduire le plus largement possible dans les faits. Ces formes sont à préciser après Lux'00, puis à réunir. L'émergence de collectifs d'acteurs vers l'acteur collectif et vers des « territoires acteurs » est engagée. La plateforme de travail européenne des Pactes Locaux s'y trouve associée, forte d'une conviction forgée lors des étapes régionales : pour transformer l'action publique et concilier économie endogène et exogène, mieux vaut partir des réalités et des ressources des territoires que des institutions. Comment ?

- **L'origine** : ce sont souvent des échanges fondés sur la confiance et l'expérience des promoteurs d'expériences territoriales.
- **L'entrée** : partir des réalités permet de comparer et consolider des enseignements intelligibles, sans gommer les singularités, mais, tout au contraire, en les valorisant.
- **La durée** : tous les obstacles ne sont pas abolis par la réussite des cycles d'innovation territoriale, d'une échelle de temps de l'ordre d'une génération.
- **Les échelles** : pour passer du prototype à la petite série, le dialogue entre acteurs et théoriciens est indispensable pour imaginer un avenir désirable et inscrire les avancées dans une prospective et une stratégie de changement systémique.
- **L'acteur collectif** : la mise en commun de « portefeuilles de relations » a permis la combinaison de participations de personnalités de niveaux de responsabilité, de sensibilités, et de centres d'intérêt fort différents : citoyens innovateurs, chercheurs, élus, entrepreneurs, responsables publics. Sans renoncer à leur éthique, leur volonté tenace d'accompagner les mutations les met aujourd'hui en situation de s'accorder pour proposer des voies de progrès.
- **La condition** : pour passer d'un système de compétences séparées à un système de responsabilités partagées et transposer des acquis singuliers dans des modes de faire durables, il faut concrétiser une subsidiarité active, c'est-à-dire une approche qui « autorise » plus qu'elle n'étouffe l'ingéniosité par une logique gestionnaire.
- **Les outils** : ce sont par exemple l'organisation du débat public pour inscrire une question nouvelle dans l'espace public, la négociation, la loi quand elle facilite l'émergence, la généralisation quand elle préserve l'innovation des procédures d'application, des mandats clairs et transparents et, enfin, une expérimentation sociale à des échelles permettant la comparaison et le passage au *mainstreaming*.

TROISIÈME PROPOSITION :

Apprendre à coopérer, c'est assumer sa part des responsabilités dans la transformation des systèmes.

5. Dispositif de travail pour 2010-2011

1. La plateforme de travail européenne propose des chantiers d'approfondissement pour valoriser l'art de faire de ses membres et de ses partenaires.

⇒ **Proposé et animé par France Joubert : L'ancrage territorial de l'économie solidaire dans l'économie générale. Emploi et Activités : Quel dialogue territorial ? Quelles alliances dans /entre les territoires ?** France JOUBERT francejoubert@wanadoo.fr

Comment une société civile qui pense, s'organise et produit ensemble peut-elle assumer sa part de responsabilité dans le développement de l'activité et de l'emploi, première source d'inquiétude des populations et dans la lutte contre l'exclusion ?

1. Le stade du diagnostic est maintenant dépassé, nous ne reviendrons pas sur l'emploi et l'activité des Trente Glorieuses. Il faut capitaliser acquis, savoir faire, théorie.
2. Intégrer prioritairement la mise en réseau des acteurs locaux pour l'emploi et la dimension européenne d'un ancrage citoyen et politique.
3. S'ouvrir à la dimension internationale. L'impératif des solidarités internationales n'a jamais été aussi urgent.

⇒ **Proposé et animé par Alain Laurent. Tourismes et territoires responsables : quelles convergences ? Le tourisme, une entrée thématique commode (mais problématique) pour mettre en chantier et débattre de la question de la qualité territoriale globale.**

Alain LAURENT beira.cfp@wanadoo.fr

L'objectif : Faire en sorte que la « société civile organisée », aux Nords comme aux Suds, prenne la parole et contribue, dans un exercice pratique de recherche-action, à la réalisation d'un référentiel international, partagé parce que co-construit, sur la qualité et la responsabilité

territoriales. La qualité et la responsabilité territoriales ont le potentiel pour apporter des réponses aux questions posées.

Qui est concerné ? Les associations faïtières, les réseaux et autres plateformes d'initiative citoyenne, les ONGS, les « forces vives », les syndicats, les acteurs sociaux etc. : chacun peut exprimer un point de vue, des avis et des recommandations sur la responsabilité et la qualité territoriales.

⇒ **Proposé et animé par Bruno Racine. La cohésion territoriale : quelle gouvernance ?**

La contribution des Pactes Locaux au Livre vert de la Commission européenne propose les principes suivants afin que la politique de cohésion territoriale soit conduite comme : une réponse de proximité, selon le principe de subsidiarité ; une approche intégrée, conjuguant solidarité et compétitivité dans (et entre) les territoires ; une gouvernance de qualité, s'appuyant sur des partenariats responsables et de nouvelles formes de coopérations locales ; un renouvellement du modèle de développement de l'Europe pour plus de cohésion.

La réforme des collectivités territoriales en France souligne l'importance de renforcer l'esprit de subsidiarité, de cohésion et de cohérence territoriales, de participation et de coopérations renforcées entre acteurs aux échelles multiniveaux pertinentes dans les projets de territoires.

Comment se préparer et contribuer à ces pratiques nouvelles ?

Bruno Racine brunoracine@free.fr

⇒ **Proposé et animé par Martine Theveniaut. L'organisation des solidarités dans une approche territoriale : Processus de travail international : « En route vers Manille 2013 ».**

L'engagement des Pactes Locaux est celui de cheville ouvrière, avec l'objectif de « mener une démarche active de recherche de partenariat d'acteurs de terrain, d'appuis financiers et institutionnels, pour donner une plus grande ampleur aux étapes continentales de préparation de la rencontre en Asie »

Avec trois axes de travail... : 1) Continuer à rassembler et à structurer les enseignements de l'expérience pour proposer des réponses viables à des problématiques générales. 2) Priorité à la dimension européenne dans l'exercice de notre citoyenneté politique. 3) S'ouvrir à la dimension internationale, à la mesure modeste de relations privilégiées,

La réalisation de cet engagement sera celle des personnes et des organisations partantes pour s'associer à un calendrier de travail partagé avec une méthode destinée à favoriser les convergences.

"martine.theveniaut" martine.theveniaut4@orange.fr

⇒ **"Les TIC - vecteur de la démocratie et des initiatives dans les projets collectifs de territoire". Co-animé par Peter Wollny du BASE Sud Audois (Languedoc-Roussillon) et les structures Objectif Plein Emploi (Luxembourg), Myosotis (Basse Normandie).**

Le premier décembre, ils ont exprimé leur volonté d'intensifier leurs échanges dans l'objectif d'un jumelage partenarial. Agissant en tant que passerelle entre les utilisateurs et permettant ainsi un lien direct entre quiconque est intéressé, la responsabilité individuelle de tout utilisateur est engagée dans le choix de participation et de communication. Ce lien direct fait que l'utilisateur est responsable de la qualité de ses interactions et le positionne en tant qu'acteur à part entière.

"L'humanisation" de ce média s'impose. Ceci doit inclure, en plus d'un simple apprentissage de son utilisation, un processus de co-construction de nouvelles formes d'utilisation, adaptées aux possibilités de la technologie qui rendent compte du besoin du vivant.

Ce processus peut se considérer comme une variante d'un voyage apprenant. Abilio Machado machado@ope.lu ; Geraldine Lechevalier geraldine.lechevalier@wanadoo.fr et Peter Wollny pw@base-sud-audois.fr

2. Se donner un horizon pour réussir un changement de cap

La Journée Porte Voix du 1^{er} décembre à Poitiers finit d'accomplir le cycle annoncé lors du lancement officiel de la plateforme de convergences en 2007. Elle se situe dans la perspective d'un « après Lux'09 ». Le fil a été tenu. Il a nourri un double mouvement : une proposition européenne et un retour au terrain pour remettre en jeu les avancées.

La réussite de l'ouverture internationale de l'Atelier 7 ouvre un champ de possibles. « En route vers Manille 2013 » définit un horizon pour de nouvelles convergences sur le fond, et sur le comment des convergences et des coopérations.

Des partenaires avec qui poursuivre et approfondir sont déjà identifiés et volontaires. Avec d'autres, il s'agit de faire connaissance et d'explorer comment faire plateforme. Dans la situation actuelle de défaillance institutionnelle et de carence de régulations, converger pour coopérer, c'est autre chose que réunir la somme de ses amis.

Le compte n'y sera pas si l'on ne trouve pas comment articuler

- des expérimentations, nombreuses, efficaces, relayées pour essaimer, développant des relations de confiance, des réseaux de praticiens au long cours
- des plaidoyers, approfondis, spécifiques, voire pointus pour établir les ponts entre le singulier et le global : aucune primauté entre le penser local et le penser global, les deux sont nécessaires et interdépendants

Et encore moins si l'on ne poursuit pas avec ténacité et pragmatisme la construction d'acteurs sociaux collectifs qui organisent leurs ressources respectives à la mesure des immenses défis devant nous pour renouveler le mouvement social...

**La coopération vers une co-responsabilité à une mesure humaine, ouverte et reliée,
a de beaux jours devant elle.**

Pièces jointes / et mises sur le site des Pactes Locaux www.pactes-locaux.org :

- **Le 7 pages** version française d'Alain Laurent, version anglaise Judith Hitchman
- **Présentation des Pactes Locaux octobre 2009**: power-point de Martine Theveniaut, et version anglaise Judith Hitchman
- **Enseignements de la démarche** : power-point d'Alain Laurent pour le 1^{er} décembre 2009, Poitiers
- **Intervention à Tokyo** par Yvon Poirier et Martine Theveniaut, version française, version anglaise et espagnole
- **Contribution collective des Pactes Locaux au livre vert** de la Commission européenne, initiée et coordonnée par Bruno Racine et coproduite avec Martine Theveniaut (février 2009)
- Contribution collective des Pactes Locaux sur le blog Challenge for Europe : « la cohésion territoriale, un projet politique pour l'Europe élargie ». **Élections au Parlement européen** (mai 2009).
- **Contribution collective des Pactes Locaux avec l'APFP au Livre blanc du Comité des Régions européennes** (décembre 2009)
- **Descriptifs des chantiers d'approfondissement.**

(à compléter ??)